Qu'est-ce qu'une entreprise :

A. <u>Une première définition :</u>

Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

"L'<u>entreprise</u> est une organisation dont la fonction principale est de produire des biens et des services (...) destinés à la vente, pour satisfaire un besoin et en tirer des bénéfices ou du profit " (INSEE).

L'entreprise est une des formes des organisations productives à côté par exemple des administrations publiques qui produisent des services non marchands, et des activités individuelles.

L'entreprise peut être caractérisée à partir des 3 affirmation suivantes :

- 1) l'entreprise est une organisation productive (comme une administration publique)
- 2) l'entreprise utilise et combine des facteurs de production (comme une administration publique)
- 3) L'entreprise vend les produits qu'elle fabrique sur un marché (ce qui n'est pas le cas d'une administration publique)

Par conséquent, le critère principal de définition qui conduit à distinguer l'entreprise des autres organisations productives est le fait de **mettre en œuvre une production** <u>marchande</u>.

B. <u>L'approche historique : depuis quand ?</u>

B.1 - Le commerce international :

- Les premiers : Les phéniciens, les grecs, les vikings, explorateurs et commerçants
- La commandite, à la fin du moyen âge, première entreprise associant plusieurs opérateurs pour mener à bien une opération commerciale

B.2 - La finance internationale :

- Au moyen âge
 - o Les monastères
 - Les banquiers juifs du roi et du pape
- A partir de la Renaissance :
 - La banque, acteur du commerce international
 - o La banque d'Angleterre, de France, la Lloyds : des sociétés de particuliers fortunés

B.3 – Le risque est le moteur :

- · La piraterie,
- la spéculation,
- les crises et les crashs : la crise de la Tulipe
- le cygne noir

<u>B.4 – La technologie :</u>

Préambule: L'innovation technologique résulte de révolutions industrielles

- Néolithique : l'agriculture, l'élevage, les métaux,
- Antiquité : Babylone, Egypte, Rome :
 - o La ville,
 - o l'écriture,
 - o les routes,
 - o l'énergie (éolienne, hydraulique),
 - o les institutions,
 - o les outils du commerce : le contrat
- XVI -XVIIIe :
 - o La découverte du monde
 - o Le démarrage de la science
 - o L'énergie : le charbon
 - o La finance : la banque d'affaires
 - o La manufacture
- XiXème :
 - La science appliquée :
 - o L'énergie : électricité et pétrole,
 - o L'usine,
 - o Le droit :
 - la société commerciale personne morale
 - la responsabilité limitée
 - La société par actions
 - Les contrats et les juridictions commerciales
 - o Le marché : généralisation et interconnexion
 - o La finance : les outils de financement de l'entreprise
- XXe:
 - o L'énergie : nucléaire, solaire, biomasse, nouvelles technologies
 - o L'entreprise multinationale
 - o Les technologies numériques : NTIC, robotique, réseau
 - o L'hyper finance
 - o Le management,
 - o Le marketing
 - o Le juridique opérationnel

B.5 – L'entreprise : une invention récente (XIXe)

- L'invention de ce que l'on a le plus souvent en tête lorsque l'on pense « entreprise » a été tardive et contingente : la grande firme intégrée produisant des produits standardisés en suivant les principes de la division du travail, employant un groupe bien délimité et relativement stable de salariés, dont une hiérarchie de cadres, et organisée en société anonyme
- Il faut s'interroger sur les alternatives d'aujourd'hui à ce modèle : il n'est pas né de forces irrésistibles, d'une adaptation optimale à la demande ou encore aux nécessités du marché, mais il caractérise un siècle s'ouvrant au plus tôt vers 1880.
- Avec les évolutions en cours, une formule datée et dépassée ? Il ne s'agit pas encore de faire de l'entreprise au XXIe siècle ,une forme sociale en soi inefficace ou même obsolète, moins encore d'affirmer que nous allons retrouver la situation d'avant 1880.
- Ces rappels historiques sont utiles pour éviter de surestimer le caractère inédit de certaines transformations actuelles, autour notamment de la notion d'entreprise en réseau, ou encore d'entreprise internationalisée ainsi que pour pointer la variété des organisations possibles des activités économiques.
- Pour mémoire : En 1880, 80% des entreprises ont la forme juridique de personnes physiques

B.6 –L'entreprise : deux penseurs

- Economie classique :
 - o Jean Baptiste Say: l'entrepreneur et l'entreprise
 - o l'entreprise acteur économique (théorie microéconomique)
 - o le libéralisme entrepreneurial
- Schumpeter:
 - O La théorie de la firme
 - O L'entrepreneur
 - O La destruction créatrice